

L'orientation que le gouvernement a prise, loin de résoudre nos problèmes, n'a fait que les aggraver. Nous glissons de plus en plus sur la mauvaise pente.

Ce qui ennuie bien des Canadiens, c'est que le gouvernement décidera lui-même qui seront les gagnants et qui seront les perdants. Si vous êtes dans un secteur ou dans une région qui entretient de bonnes relations avec le gouvernement, tout ira bien; sinon, tant pis pour vous.

Cette attitude découragera manifestement la créativité. On cessera d'innover et la productivité baissera. Monsieur l'Orateur, cette doctrine est un gage de stagnation économique. Elle découragera l'esprit d'initiative. Elle pénalisera les épargnants et étouffera l'esprit d'entreprise des Canadiens qui est toujours là mais qui a besoin d'un climat propice pour s'épanouir.

La voie que nous avons empruntée accélérera sans aucun doute la disparition du secteur privé qui est la principale source d'embauche, surtout les petites entreprises. Il paraît que d'après certaines études, plus des deux tiers des emplois créés en dix ans en Amérique du Nord ont été créés par de petites entreprises. Fait intéressant, 80 p. 100 de ces emplois ont été créés par des petites entreprises qui existaient depuis moins de cinq ans.

Ce budget et cette attitude découragent ceux qui veulent créer de nouvelles entreprises, petites et grandes.

**M. Fennell:** C'est aux États-Unis que se trouvent toutes les nouvelles entreprises, pas ici.

**M. Mazankowski:** Ce qui se passe, c'est que nous remplaçons une économie fondée sur la libre entreprise par une économie qui sera dirigée par une armée de bureaucrates et de manipulateurs politiques.

Je signale que M. Blakeney et le nouveau premier ministre socialiste du Manitoba ont beaucoup apprécié ce document, parce qu'il concorde avec leurs principes interventionnistes. Il s'agit bel et bien de l'œuvre d'un gouvernement qui a de profondes convictions socialistes.

C'est pour cette raison que cette mesure législative nous préoccupe beaucoup, ce qui est bien légitime. Elle renferme un certain nombre de dispositions qu'il nous faudra étudier de très près à l'étape du comité. Une telle mesure divisera les Canadiens en deux catégories: les gagnants et les perdants.

On n'a qu'à examiner le secteur alimentaire des pays communistes et leur économie centralisée; on y procède par dictats émis par les bureaucrates de la capitale. Mais ce système ne fonctionne pas. Il n'y a qu'un seul pays communiste qui produise plus d'aliments qu'il n'en consomme; c'est la Hongrie, et justement parce qu'elle abandonne le modèle centralisé. La Hongrie semble abandonner de plus en plus ce modèle centralisé, alors que le Canada est en train de l'adopter.

Le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) a beaucoup voyagé. Il a sans doute observé ce qui s'est passé dans ces pays. Pourtant, il semble vouloir emprunter la même voie avec ces tendances socialistes qui ne fonctionnent pas dans d'autres pays, et je trouve cela très attristant.

**M. Whelan:** C'est faux.

**M. Mazankowski:** Il dit que c'est faux. Mais voyez un peu les pouvoirs que confère le bill.

### *Société Canagrex—Loi*

**M. Wilson:** Il renforce ces pouvoirs.

**M. Mazankowski:** Il donne à Canagrex le pouvoir de conclure des contrats, de conclure des accords de coentreprise, d'accorder des subventions et de l'aide, de consentir des prêts, de donner des garanties, d'exiger une contrepartie pécuniaire pour ses services, de détenir des biens meubles et immeubles, d'acheter des produits agricoles et de procéder à des opérations de conditionnement, de transformation, d'entreposage, d'assurance, d'importation et d'exportation.

Plus loin, l'article 14(1)c) du bill autorise Canagrex à conclure des contrats avec des Canadiens ainsi qu'avec des entreprises et des offices de commercialisation canadiens. Le bill autorise également Canagrex à conclure des accords de coentreprise. Au sujet des subventions et des aides, c'est encore l'article 14 qui fournit l'argument massue:

... sous réserve des conditions générales fixées par le gouverneur un conseil

Autrement dit, les subventions et les aides dépendront du bon vouloir politique du cabinet. Voilà comment les subventions et les aides seront distribuées. Canagrex pourra acquérir ou prendre en location des biens meubles et immeubles, des entrepôts et des conteneurs. Hier, les collaborateurs du ministre nous ont renseignés là-dessus. Ils se sont montrés particulièrement désireux de construire des entrepôts dans les pays du tiers monde aux termes d'accords de coentreprise. C'était certes très intéressant.

Nous en arrivons maintenant aux prêts et garanties. Sous réserve encore une fois des conditions générales, Canagrex pourra consentir des prêts et accorder des garanties. Voici autre chose. Grâce à ce bill, le gouverneur en conseil exercera sur Canagrex des pouvoirs directionnels et s'assurera que les activités de Canagrex sont conformes aux objectifs d'ensemble de notre pays en matière de commerce extérieur et de politique étrangère. Mon Dieu, voici encore un autre cas, très fondamental où Canagrex devra se plier à une décision politique prise selon les caprices du Cabinet. Quand on connaît la politique étrangère du gouvernement, notamment l'attitude du premier ministre (M. Trudeau) à l'égard de la Pologne, on se demande vraiment où cela nous mènera.

● (1240)

Ce projet de loi pose de graves questions, monsieur l'Orateur. On ne doit pas le considérer en soi seulement mais plutôt en fonction de l'attitude générale du gouvernement qui manipule notre gestion économique. Il est incontestable que nous devons exporter davantage. La production agricole représente, sauf erreur, environ 13 p. 100 de nos exportations globales. Toutefois, il nous faut importer moins, notamment pour ce qui est des fruits et des légumes. Il est inexcusable d'engager des dépenses si élevées pour l'importation de produits alimentaires, soit environ 5.8 ou 6 milliards, je crois. On a prétendu que nous pourrions probablement produire des denrées de ce genre dont la valeur pourrait atteindre trois milliards de dollars, mais je serais beaucoup plus satisfait si le ministre de l'Agriculture présentait à la Chambre un programme destiné à encourager les agriculteurs canadiens à produire une plus forte proportion de ces denrées.